**CARTE SCOLAIRE 2020**

**Compte-rendu GT (8 avril) et CTSD (10 avril)**

**Introduction de l’IA-Dasen :**

La carte scolaire a fait l’objet de deux préparations. La crise et les annonces du ministre ayant tout bouleversé, une majeure partie de la première version est caduque avec notamment l’annulation de toutes les fermetures dans les écoles de communes de moins de 5000 habitants. En effet, le gouvernement a considéré que les problèmes actuels induisent que la carte scolaire doit être la plus consensuelle possible avec les maires ruraux plus spécifiquement.

**Ceci est donc devenu une nouvelle ligne directrice pour la DSDEN.**

Au niveau national, ce sont 1 248 moyens supplémentaires (postes) qui ont été attribués, 100 pour notre académie soit une augmentation de 82, au départ nous devions en rendre 18. Répartis lors du CTA, le 54 obtient finalement une dotation de 24 postes (contre une perte de 7 initialement annoncée).

Tous les maires ont été heureux de la levée du retrait de la fermeture. Donc 35 mesures initialement prévues ont été annulées.

24 emplois supplémentaires ont été créés .Ils vont permettre de dédoubler toutes les GS en REP+, et d’engager l’alignement à 24 élèves des GS hors Education Prioritaire.

Au-delà des effectifs, la DSDEN a pris en compte 3 indicateurs sociaux : Indice Position Sociale, Indicateur pauvreté et IR (indice de ruralité)

(IPS prend en compte 4 éléments : % élèves plus pauvres, % boursiers, nombre de retards en 6ème et enfants issus de ZUS).

L’IPS départemental est de 101.

L’indice de pauvreté (IP), pris en compte par le rectorat en reprenant le travail du Conseil Départemental 54 (diplôme, famille monoparentale, CAF), permet de savoir si le collège est dans l’indice pauvreté.

L’IA a souhaité prendre le plus possible en compte ces indices pour en faire des éléments de décisions quand il fallait faire un choix entre deux écoles (à effectifs proches). Mais il n’en a pas fait une utilisation systématique.

Il ajoute qu’une commune favorisée qui a un gros effectif bénéficiera d’une création de classe.

**Les seuils représentent une boussole.**  Aucune mesure ne « s’est assise » sur les seuils, mais ces derniers sont nuancés par les indicateurs sociaux.

Le seuil est toujours de 25 élèves en éducation prioritaire. L’IA ajoute qu’on est largement en dessous dans toutes les écoles.

Maternelles :

24 enfants en GS est un objectif ministériel : on a réussi presque partout (90%) en évitant l’effet bourrelet (c’est-à-dire avec de gros effectifs en PS et MS), le choix a été fait en fonction des indicateurs sociaux.

(L’IA est d’accord pour faire un GT hors carte scolaire pour évoquer les indicateurs sociaux et les QPV.)

Il existe 20 projets labellisés TPS dans des écoles maternelles pour lesquels les TPS sont comptés dans les effectifs.

Dans les autres écoles, non REP, l’accueil des TPS se fait dans la limite des places disponibles Ils ne sont pas retenus dans la carte scolaire.

1. **Fusions :**

4 propositions de fusion :

**-Mont saint Martin : Jean de la Fontaine**

**-Pont à Mousson : Niki de St Phalle :** les enfants et l’enseignante adjointe iraient à Guynemer maternelle. (Attente de la confirmation de l’accord du maire).

**-Nomeny**

**-Blainville : Haut des Places**

**Projets abandonnés cette année :** Joudreville et Jarny ; d’autres  « non ficelés » sont en attente en raison de la crise sanitaire et ne verront pas le jour cette année.

1. **Ouvertures :**
2. **Implantations pour dédoublement de GS de maternelle en éducation prioritaire : (7)**

Homécourt (Elsa Triolet), Laxou (Schweitzer), Maxéville (Moselly, Jules Romains, Saint Exupéry), Nancy (La Fontaine et Michelet).

1. **Hors éducation prioritaire :**

 A noter : Comme l’UNSA le demandait depuis des années, les effectifs de l’ULIS comptent maintenant dans l’effectif de l’école, et dans la moyenne.

* **6 Primaires**: Belleville, Jézainville, Tiercelet, Villerupt ( Langevin et Joliot Curie).
* **7 Maternelles :** Champigneulles (Perrault), Herserange (Pellegrini), Laxou (Hugo), Lunéville (Alsace), Nancy (Montet) , Tomblaine (Jules Ferry), Vandoeuvre (Charmois).
* **13 Élémentaires :** Jarny (Langevin Wallon et Saint Exupéry), Laxou (Victor Hugo), Longuyon (Cartier), Longwy (Porte de Bourgogne), Nancy (Clémenceau), Neuves Maisons (Zola), Pompey (Jeuyeté), Seichamps (George de la Tour), Tomblaine (Badinter), Vandoeuvre (Jules Ferry), Villers (Placieux et Aiguillettes),

**Suite aux discutions en groupe de travail du 8 avril, 3 nouvelles ouvertures sont décidées :**

* **Croismare Marainviller** primaire, RPI
* **Jarville Fleming** élémentaire en REP
* **Laneuveville centre** élémentaire REP

**D’autres situations n’ouvrent pas mais sont en situation de comptage à la rentrée :**

- Blénod les Pont à Mousson élémentaire.

- Ludres Prévert maternelle.

3) **Fermetures :**

L’IA précise que la règle de comptage en Education Prioritaire se fait à partir de groupes de 16 en CP et CE1, puis l’on regarde ensuite le nombre de groupes.

L’IA rappelle que les 35 fermetures prévues dans les écoles de moins de 5000 habitants ont été supprimées, il dit que certaines auraient pu être maintenues au regard de leurs faibles effectifs.

Pour les autres communes :

1. **1 Fermeture en primaire :**

Longuyon(Langevin Wallon),

1. **7 Fermetures en maternelles :**

Longuyon (Cartier), Malzéville (Gény, qui fera l’objet d’un comptage à la rentrée), Buthégnémont (Nancy, qui fera l’objet de comptage à la rentrée), Bure (Neuves Maisons, qui fera l’objet de comptage à la rentrée), Pont à Mousson (Pompidou et Niki de Saint Phalle dont les élèves devraient être transférés à Guynemer maternelle), Toul (Saint Evre).

1. **11 Fermetures en élémentaires** :

Dombasle (Prévert), Heillecourt (Chateaubriand), Homécourt (Joliot Curie), Laxou (Schweitzer), Liverdun (Brassens), Nancy (Montet, Didion Raugraff, Gebhart, Buffon, Moselly (qui fera l’objet de comptage à la rentrée et de surveillance en cours d’année), Vandoeuvre ( Jeanne d’arc)

1. **Situations des postes spécifiques ou dispositifs ASH:**
* **7,5 Implantations :**
* - UPE2A à Vandoeuvre Charmois.
* - 3 ULIS TFC : Nancy 3 Maisons, Malzéville Jules Ferry, Seichamps Georges de la Tour.
* - 1 dispositif d’accueil des enfants de moins de 3 ans à Cirey sur Vezouze.
* - UEMA (unité d’enseignement maternelle autisme) dans la circonscription de Jarny.
* - 1 demi-poste de conseiller pédagogique pour le suivi des néo-titulaires à Briey
* - un poste de psychologue scolaire à Jacques Prévert Val de Briey.
* A noter : Un poste de CPC ASH créé et non pourvu l’an passé va être transformé en demi-poste CPC ASH et un demi-poste rattaché au pôle école inclusive pour être coordonnateur départemental du suivi des actions et aides aux équipes pour la gestion des enfants au comportement hautement perturbateur.
* - **5 retraits :**
* - **les 2 derniers PDMQDC** (Plus De Maitres Que De Classes) du département (postes que nous avions réussi à sauver l’an passé…) Même si l’IA comprend et partage l’argumentaire de l’Unsa , il ne peut pas les conserver pour des raisons de politique scolaire nationale. Tous les PDMQDC ont été remplacés par des dédoublements en éducation prioritaire **: Jarny (Jules Ferry) et Maxéville (Vautrin).**
* **- Sessad « Vivre avec l’autisme » de Malzéville.**
* **- 1 poste à l’IME « Terrasse de Méhon » de Lunéville.**
* **- 1 poste au centre européen de recherches et de formation des arts verriers de Vannes le Châtel.**

**Bilan des mesures :**

Ouvertures : 42,5 postes

Fermetures : 24 postes

Il reste un solde positif de 5,5 postes à la fin du CTSD. Ces postes serviront de variable d’ajustement en juin ou à la rentrée en cas de nécessité d’ouvrir des classes.

**Votes**

UNSA-Education et Sgen-CFDT : 5 pour

FSU : refus de prendre part au vote.

FO : 1 abstention.

Comme indiqué dans sa déclaration, l’Unsa Education a pris ses responsabilités et s’est exprimée sur le projet de l’IA-Dasen 54. Ce dernier, dans un contexte de contraintes ministérielles a pris ses décisions, en totale transparence, en écoutant ce que nous avions pu porter à sa connaissance, avec cette dotation positive de PLUS 24 postes.

**Questions diverses :**

**Maitres supplémentaires en écoles bilingues** :

L’IA ne « touchera » pas aux maitres supplémentaires de langues en école d’immersion. En revanche, il souhaite revoir cette politique, qui a un coût certain, surtout au collège et suscite des difficultés de viviers en termes de ressources humaines.

**Postes de remplaçants** :

L’IA regrette de ne pas pouvoir pour le moment en créer (et l’Unsa aussi !) mais il n’ exclut pas de nouvelle proposition de contractuels. En fonction de la situation, il y aura des nouveautés.

**Brigades du Pays haut : 6 postes seront gelés au mouvement dans l’attente de vote au prochain CTSD.**

Les circonscriptions de Longwy manquent de brigadiers. L’IA veut déplacer les écoles de rattachement de 6 postes BAAZ Jarny/Briey sur Longwy. Ces situations seront étudiées au cours du prochain CTSD.

Des transferts sont envisagés pour les 2 postes actuellement occupés à titre provisoire :
- celui de Bazin Val de Briey sera transféré à Villerupt Joliot Curie,
- celui de Pergaud Val de Briey sera transféré à Mont St Martin Jules Ferry.

4 autres postes BAAZ sur lesquels les collègues sont titulaires pourraient, si les collègues en sont d’accord cette année, être transférés de la façon suivante :
Landres > Hussigny Godbrange Prévert Conflans en Jarnisy > Cons la Grandville
Jarny Langevin Wallon > Rehon Homécourt Louise Michel > Herserange 4 vents

**Reprise scolaire :**

L’IA est l’impossibilité de répondre aujourd’hui à cette question ; ce qui n’empêche pas ses services de commencer à réfléchir à la façon dont on va reprendre.

**Postes support CAPPEI :**

Les postes actés sont au nombre de 20 : 13 postes dans le 1er et 7 dans le second degré.

Pas de postes à Longwy, mais 3 à Briey et Jarny (Rased Val de Briey, Ulis Jarny, ITEP Val de Briey)= 23% du total.

Choix de 3 SEGPA : George de la Tour, Jarville, Blainville

Rased Maxéville, Rased Laneuveville, Rased Gerbéviller, Ulis Ecole Dieulouard, Ulis Blainville, Ulis Lunéville, IME Terrasse de Méhon.

Cette année, le choix a été fait de mettre plus de postes vers Lunéville/Blainville qui ont de gros besoins.

**Postes support EFS : dans l’attente de l’avenir du concours à venir.**

Philippe Luscan : « Comme tous les ans, les postes d’EFS seront implantés sur des compléments de mi-temps, des postes fractionnés, des compléments d’EMF, des compléments de directeurs.

On ne sait pas combien il y en aura ? Quand ils seront décidés ? On fera le maximum pour stabiliser le maximum de monde dès que l’on pourra ».

L’IA ajoute qu’il est « urgentissime » que le ministère donne cette information.

**Annonces du ministère du 5 mars sur la formation continue en math et français :**

P. Luscan : Nous avons des pistes de travail : formation avec BFC, temps de formations rémunérées sur les vacances. On y travaille et on réfléchit : rien n’est ni acté ni tranché à ce jour.

**Soutien scolaire pendant les vacances** :

Ce seront des stages de réussite scolaire qui auront lieu la seconde semaine des vacances.

1 084 élèves pourront effectivement en bénéficier et ils seront encadrés par 289 enseignants volontaires. Tous les stages auront lieu **exclusivement à distance**, en visioconférence, ou en audioconférence.

Toutes les circonscriptions en proposent, dont des écoles en REP et en REP+.

Un bilan cartographique et thématique sera établi pour les OS lors d’une prochaine audioconférence.

La commande ministérielle est de cibler les enfants qui en ont le plus besoin pour une mise à niveau d’élèves qui ne pourront pas être ostracisés.

Accueil des enfants de soignants : Les jours habituels de classe, ce sont 200/250 enfants accueillis par 70/100 PE + 70 autres personnels (Atsem, etc.). Les mercredis, ils sont au nombre d’environ 100. Les weekend (et vacances à venir), les enfants seront accueillis sur 8 grands pôles, sur inscription. Pour les vacances, des enseignants sont volontaires mais les communes ont pris la main et n’auront pas forcément besoin de beaucoup d’entre eux.

Voir le compte-rendu du CHS-CTD du 9 avril : les IEN restent les interlocuteurs privilégiés.